



Intervention sur les textes 1 et 2 : réforme du collège

Ce projet poursuit une vision de plus en plus inégalitaire de l'École. Alors que le collège unique a toujours manqué des moyens nécessaires à la démocratisation pour que tous réussissent, le gouvernement opte pour une réforme sans moyens au service de l'idéologie libérale. Avec de nouveaux thèmes interdisciplinaires, tels que « monde économique et professionnel », accompagné d'un « parcours individuel d'information, d'orientation et de découverte du monde professionnel », la logique reste plus que jamais celle du socle et des compétences, au service du patronat.

Les heures dites de « marges » ne suffiront pas pour répondre aux besoins de groupes à effectif réduit. C'est la même logique d'horaire globalisé que nous avons déjà dénoncé dans la réforme des lycées. Mais pour accroître un peu plus la concurrence entre les disciplines, les horaires sont de fait indicatifs, car il faut récupérer sur les disciplines les moyens pour l'accompagnement personnalisé et les enseignements pratiques interdisciplinaires, le choix des disciplines et des contenus étant laissé aux établissements via le conseil pédagogique, instance non représentative et nommée par le chef d'établissement.

La possibilité de semestrialisation des enseignements artistiques aura inévitablement des conséquences sur l'affectation des enseignants. Les TZR et les contractuels seront touchés.

Si pour certains la fusion des disciplines scientifiques en 6^{ème} semble être le nec plus ultra de l'interdisciplinarité, la CGT est attachée au respect des qualifications et s'opposera à toute réforme qui dégraderait les conditions de travail des personnels.

Au CSE, nous avons souvent eu de très longs débats sur les programmes d'histoire géographie ou de SES. Pour une fois, attardons-nous un peu sur le quotidien des professeurs de sciences en collège qui est, semble-t-il, un univers méconnu de plusieurs membres du CSE.

Tous les ans, les collègues de sciences et de technologie doivent batailler pour essayer d'obtenir des groupes afin de pouvoir faire manipuler les élèves. Obtenir le dédoublement est un horizon tellement inaccessible qu'ils n'essayent même plus de l'atteindre. Alors on grappille quelques heures par-ci par-là pour faire 3 groupes sur 2 classes et même 4 groupes sur 3 classes. Les salles de sciences équipées avec des paillasse n'ont bien souvent que 16 places car lors de la construction du collège, les classes étaient dédoublées. Alors on intercale des tables pour pouvoir caser les 20 élèves si on a pu faire 3 groupes pour 2 classes ou les 24 élèves ou même la classe entière à 28 ou 30 élèves. Avec un peu chance, les élèves ont cours de sciences physiques ou de Sciences et Vie de la Terre le même jour que l'éducation physique et sportive. Quand les 24, 28 élèves sont installés avec leur cartable et leur sac de sport, il devient très difficile de pouvoir circuler dans la salle. Mais j'ai oublié les 2 élèves à mobilité réduite : un en fauteuil et un avec des béquilles. Parfois l'élève est capable de passer de son fauteuil à une chaise, parfois il est en fauteuil électrique beaucoup plus encombrant, mais après avoir déplacé une ou 2 tables, il faudra pouvoir placer cet élève en fauteuil près de la porte au cas où il y aura besoin d'évacuer

rapidement la salle. Dans ces conditions, les élèves ne feront par eux-mêmes ni l'ébullition de l'eau, ni des expériences de chimie. Le très bel exemple interdisciplinaire de « la machine à vapeur » devient brutalement purement historique et théorique sans aucune expérience réalisable par les élèves.

Quand un inspecteur annonce sa visite, le Principal a finalement parfois un peu honte des conditions d'accueil des élèves et afin que l'inspection se déroule au mieux, il propose soit de retirer quelques élèves soit de faire exceptionnellement un changement de salle. Si lors de l'entretien, le professeur a l'impudence d'évoquer l'exiguïté des locaux pour faire réaliser, en toute sécurité, des expérimentations par les élèves, on lui fait bien comprendre qu'il ne sait pas défendre sa discipline et obtenir des groupes à effectif réduit.

Malgré tout, les professeurs de sciences ont à cœur de mettre en œuvre une démarche d'investigation expérimentale. Même si le matériel fait aussi parfois défaut, ils font preuve d'ingéniosité et sont les champions toute catégorie de la récupération. Dans leur quotidien, chez eux, ils conservent tout ce qui pourrait devenir du matériel pédagogique : bouteilles en plastique, pots bébé, pots de yaourt en verre ou en plastique, flacons de sirop ou autre, bocaux en verre, boîtes de conserve, chiffons, chutes de matériaux divers, etc. Quant aux professeurs de SVT, ils passent souvent pour des originaux auprès de leurs voisins, car en toute saison, ils peuvent aller cueillir des végétaux ou chasser le ver de terre, l'escargot, l'araignée la grenouille ou le têtard...

Bien souvent les collègues de sciences et de technologie sont les premiers arrivés et les derniers partis car il faut installer, entretenir et ranger le matériel. Il faut aussi s'occuper des élevages, y compris pendant les vacances avec parfois hébergement au domicile personnel. Rappelons qu'il y a très peu de collèges qui ont encore un personnel de laboratoire. Lors des redéploiements, ce sont souvent les postes en collège qui sont supprimés. Bien que dans les documents de préparation de la rentrée présentés au CTM ces 3 dernières années, aucune modification n'était prévue pour les emplois de personnels de laboratoire, certaines académies ont quand même supprimé des postes et bien souvent en collège. Afin de pouvoir soulager un peu les enseignants de sciences, certains établissements ont fait l'effort de recruter des contractuels sur fonds propres. Dans les laboratoires des établissements, collèges mais aussi lycées, on a donc vu passer toutes les catégories de contrats aidés : TUC, CES, CEC et maintenant CUI. En échange de l'aide apportée, les professeurs ont aussi eu à cœur de former ces personnels dont certains ont finalement obtenu le concours d'adjoint technique.

La seule question maintenant est : les disciplines scientifiques sont-elles oui ou non expérimentales ? Les élèves doivent-ils oui ou non manipuler ? Si la réponse est oui, il faut nécessairement des groupes fléchés pour des raisons évidentes de sécurité.

Faute de groupes, les collègues ne vont pas prendre le risque d'être poursuivis pour mise en danger des élèves. Les professeurs feront alors le choix de la démonstration au bureau plutôt que la manipulation réalisée par les élèves. Ce n'est pas en fusionnant les 3 disciplines scientifiques en 6^{ème} et en imposant une polyvalence disciplinaire aux collègues que les élèves seront plus actifs en sciences.

La CGT Educ'action revendique :

- Un nombre maximal de 20 élèves par classe et 15 en Education prioritaire.
- Des personnels en nombre suffisant pour couvrir l'ensemble des besoins (Aed, CPE, COP, personnels administratifs, de laboratoire, de santé et sociaux).

La CGT Educ'action exige l'abandon de ce projet et l'ouverture d'une véritable consultation pour une réforme qui permette la réussite de tous.

La CGT votera contre les textes de la réforme du collège

Intervention textes 3 et 4 : calendrier scolaire

Selon un article publié le 17 février 2015 par l'observatoire des inégalités :

« Les deux tiers des Français ne partent jamais en vacances l'hiver (de début décembre à fin mars)... Moins d'un Français sur cinq (17 %) part au moins une fois tous les deux ans, un sur dix tous les ans. Partir skier est encore plus rare. 8 % des Français partent au ski au moins une fois tous les deux ans. »

Imposer à tous un calendrier déséquilibré pour à peine 10 % d'élèves susceptibles d'aller skier n'est donc pas très sérieux.

Si votre souci de faire coïncider les zones avec les futures régions peut être compréhensible, cela va cependant imposer à de nombreuses familles de renégocier la répartition des semaines de vacances en cas de garde alternée et cela peut devenir très compliqué quand les parents sont dans des zones différentes.

La CGT Educ'action est opposée au système de zonage et demande une alternance : 7 semaines de cours, 2 semaines de congé.

L'an dernier, la raison invoquée pour faire la prérentrée des enseignants en août était que la 1^{ère} semaine des élèves devait commencer un lundi.

Cette fois-ci, la prérentrée le 31 août semble un peu arbitraire.

Par ailleurs, vous n'avez toujours pas réglé le problème des stagiaires dont l'arrêté de nomination est toujours au 1^{er} septembre. Vous n'avez pas non plus de réponse pour les titulaires qui ont muté et dont l'arrêté d'affectation sera aussi au 1^{er} septembre. Faut-il rappeler qu'un fonctionnaire se déplace quand il a un arrêté ou un ordre de mission. Que se passerait-il si les enseignants se présentaient le 31 août 2015 à leur établissement réel d'affectation de 2014-2015 et seulement le 1^{er} septembre dans leur nouvelle affectation ? Ils ne feraient que respecter les arrêtés en leur possession.

La CGT Educ'action votera contre les textes proposés pour les calendriers scolaires des trois prochaines années.